RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 04567
Numéro SIREN : 398 972 901
Nom ou dénomination : GMF ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2021 sous le numéro de dépôt 46645

GMF ASSURANCES
Société anonyme au capital de 181.385.440 euros
Siège social : 148, rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET
RCS Nanterre 398 972 901

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 SEPTEMBRE 2021

Des délibérations du Conseil d'administration du 21 septembre 2021, il est extrait ce qui suit :

« .../...

II – GOUVERNANCE

Le Président donne ensuite la parole à Madame Alejandra SEGOVIA-BIGNON.

.../...

En application de l'article 14 des statuts de la Société GMF Assurances sur la limite d'âge des administrateurs, le mandat d'administrateur de Madame Christiane MAURECH prend fin le 21 septembre 2021.

Après avoir recueilli l'avis favorable du Comité des rémunérations et des nominations, il est proposé au Conseil d'Administration de coopter en qualité d'Administrateur, en remplacement de Madame Christiane MAURECH, Madame Claire DELBOS, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

→ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver cette proposition.

Il est rappelé que la cooptation de Madame Claire DELBOS sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale.

.../... »

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Thierry DEREZ

GMF ASSURANCES
Société anonyme au capital de 181.385.440 euros
Siège social : 148, rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS-PERRET
RCS Nanterre 398 972 901

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 SEPTEMBRE 2021

Des délibérations du Conseil d'administration du 21 septembre 2021, il est extrait ce qui suit :

« .../...

II – GOUVERNANCE

Le Président donne ensuite la parole à Madame Alejandra SEGOVIA-BIGNON.

.../...

En application de l'article 14 des statuts de la Société GMF Assurances sur la limite d'âge des administrateurs, le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre GUALEZZI a pris fin le 29 juillet 2021.

Après avoir recueilli l'avis favorable du Comité des rémunérations et des nominations, il est proposé au Conseil d'Administration de coopter en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre GUALEZZI, Monsieur Alain SILVE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

→ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver cette proposition.

Il est rappelé que la cooptation de Monsieur Alain SILVE sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale.

.../... »

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Thierry DEREZ